



Salaires et indemnités apres le deces de mon patron

Par **Pascal**, le **13/09/2010** à **12:56**

Bonjour,

je suis dans la restauration et mon patron ces suicidé le restaurant est fermé depuis pas de nouvelles en ce qui concerne la paye du mois d'aout ni pour la suite (licenciement et indemnités) ! merci....